



# 1er juillet 2011 : augmentation des allocations chômage

publié le **05/07/2011**, vu **2496 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Le 30 juin dernier, le Conseil d'administration de l'UNEDIC, a décidé l'augmentation des allocations [chômage](#) à hauteur de 1,5%.

La partie fixe de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) passe ainsi à 11,34 euros

L'allocation minimale de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) : 27,66 euros

Le seuil minimal l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) formation : 19,82 euros

Sources : UNEDIC

## Les documents essentiels pour comprendre le sujet :

- [Les éléments pour vous inscrire au Pôle emploi](#)

## Pour mieux comprendre le sujet, Juritravail vous propose :

- [Pôle Emploi : inscriptions et obligations](#)
- [350 lettres de motivation](#)
- [Fiches métiers](#)
- [Emploi - Lettre demotivation et CV](#)